



DE LA CMCAS VALENCE



Vos SLVIE



Romans

Tél. 04 75 72 80 57

Permanences et présence d'un **Technicien Conseil Promotion:**

Le mercredi de 13h30 à 16h30



Montélimar

04 75 00 30 35/36

Permanences: Du mardi au

ieudi de 9h à 12h

Présence d'un Technicien **Conseil Promotion:**

Le jeudi de 9h à 12h



Le Chevlard

Tél. 04 75 29 70 86

Permanences: Le 1er mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h Après-midi uniquement sur RDV

Présence d'un Technicien **Conseil Promotion:**

Se rapprocher de la CMCAS





Châteauneuf-du-Rhône

Tél. 04 75 90 24 56

Permanences: Le jeudi de

13h à 16h30

Présence d'un Technicien **Conseil Promotion:**

Le jeudi de 13h30 à 16h (Sauf le dernier jeudi du mois)



Cruas

Tél. 04 75 49 32 84

Permanences: Du lundi au vendredi de 8h à 11h45 et de 12h45 à 16h30

Présence d'un Technicien Conseil **Promotion:**

Le mardi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h.



Valence Agence

Tél. 04 75 79 60 78

Permanences: Le mardi de

13h à 16h45

Présence d'un Technicien **Conseil Promotion:** Se rapprocher de la CMCAS



Bourg-lès-Valence CNR

Tél. 04 75 83 84 92

- Beauchastel :

le 2ème mardi de chaque mois de 11h à 12h

- Gervans:

le dernier mardi de chaque mois de 11h à 12h

- Usine de Bourg-lès-Valence : les 1er et 3e mardis de chaque mois de 11h à 12h

Présence d'un Technicien **Conseil Promotion:** Se rapprocher de la CMCAS



Pierrelatte

Tél. 04 75 96 53 01

Permanences: Le mercredi et jeudi de 9h à 12h

- Site de Donzère :

Les 2 derniers jeudis après-midi de chaque mois de 13h30 à 16h30

Présence d'un Technicien Conseil et Promotion:

Le mercredi de 9h à 12h

- Site de Donzère :

Le dernier jeudi du mois de 13h30 à 16h30



Aubenas

Tél. 04 75 93 40 76

Permanences: les 1er et 3e mardis de chaque mois de 13h30 à 16h

Présence d'un Technicien **Conseil Promotion:**

Le 1^{er} mardi de chaque mois de 13h30 à 16h



Tricastin

Tél. 04 75 50 35 07

Permanences: Du lundi au vendredi de 8h à 11h40 et de 13h à 16h50 (fermée le vendredi après-midi)

Présence d'un **Technicien Conseil Promotion:**

Du lundi au ieudi de 8h à 11h40 et de 13h à 16h15 Le vendredi de 8h à 12h





des conditions économiques difficiles, des bénéficiaires parfois plus exigeants et souvent plus inquiets quant au devenir de leurs Activités Sociales, l'année 2022 aura continué de bouleverser la donne, mais également la manière dont la CMCAS Valence aborde sa relation avec les bénéficiaires.

L'ambition première de la CMCAS Valence pour 2022, a été d'innover pour satisfaire les bénéficiaires en continu.

C'est dans cet esprit que le dispositif d'aide aux activités culturelles et sportives a vu le jour.

Cette aide a rencontré un vif succès auprès de nos bénéficiaires, permettant ainsi de répondre à une attente forte de beaucoup d'entre vous.

Innover, c'est ce que toute organisation se doit de faire si elle ne veut pas péricliter, mais cela ne suffit pas.

Il est également nécessaire de façon continue d'écouter, d'évoluer et de répondre efficacement aux

sollicitations et demandes des bénéficiaires.

C'est ce que la CMCAS Valence a fait en 2022 en proposant un spectacle de Noël centralisé. Un résultat conforme aux attentes : l'enthousiasme exprimé à la suite du spectacle de Noël le 3 décembre dernier est immense avec près de 2700 participants.

2022 est également l'année de négociation sur les moyens bénévoles. Même si nous pouvons craindre une diminution de la dotation qui nous est octroyée, ou la baisse significative du volume d'heures des moyens bénévoles, **toutes ces contraintes ne doivent pas nous empêcher de continuer à promouvoir de nouveaux projets et de nouvelles idées.**

C'est en ce sens que notre ambition est de continuer à placer les bénéficiaires au cœur de la stratégie de la CMCAS Valence pour 2023 tout comme cela a été le cas en 2022.

La naissance du chèque vacances en 2023 sera un des témoins de cette ambition concrétisée.

Nous ne pouvons donc que nous féliciter de ce cru 2022 : fiabilité, fidélisation, confiance et efficacité, voilà les nombreux défis qui ont été relevés.

Tout ceci a été possible grâce à l'implication des bénévoles, des professionnels et des élus. Un grand merci à eux !

Galvador Carinena, Président de la CMCAS Valence







Vos SLVie	[P02]
Édito du président	[P03]
Vos temps forts	[P04-05]
Quelques chiffres	[P06]
Zoom sur la communication	[P07]
Petits bénéficiaires / Commission jeuness	e [P08]
Santé et solidarité	[P09]
Le patrimoine	[P10-11]
Les clubs sportifs / Vos élus	[P12]
Le mot du trésorier	[P13]

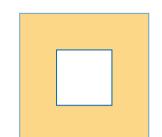
Nos perspectives

VOS TEMPS FORTS



Les sorties ski de la **SLV**ie **21**

Janvier-Février-Mars











JEUX ROMAINS

Mai











STAGE INTERGÉNÉRATIONNEL DE VOILE

JUILLET











Fête de la SLVie 7

SEPTEMBRE





AFTER WORK BOWLING

OCTOBRE





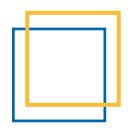


WEEK-END AU FUTUROSCOPE

Novembre









Arbre de Noël

DÉCEMBRE

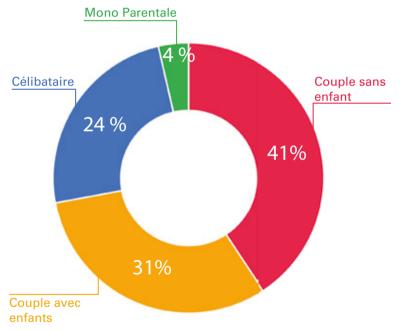


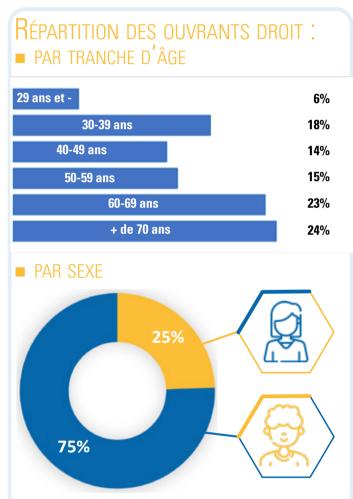
QUELQUES CHIFFRES

EN 2022 VOUS AVEZ ÉTÉ 81% D'OUVRANTS DROIT UTILISATEURS POUR 19 665 BÉNÉFICIAIRES!

Une évolution de +33% de l'utilisation offre billetterie entre 2021 et 2022

Composition familiale





RÉPARTITION PAR SLVIE

	SLvie 03	SLvie 04	SLvie 05	SLvie 06	SLvie 07	SLvie 09	SLvie 11	SLvie 12	SLvie 13	SLvie 21
Ouvrants droit	610	1424	109	1003	1673	189	538	179	1518	1395
Conjoints	391	926	47	686	1170	136	317	145	1032	796
Enfants	236	231	19	173	1971	200	89	199	1703	560
Total	1237	2581	175	1862	4814	525	944	523	4253	2751

Z00M SUR LA COMMUNICATION





La communication est un enjeu majeur pour la CMCAS. Ces principaux vecteurs sont le magazine Mistral, les newsletters et l'administration des différents supports digitaux. 24 newsletters envoyées



2 éditions du magazine Mistral



622 abonnés Facebook



Vos activités culturelles, sportives et de loisirs

Toute l'année, en proximité, pour tous les goûts et pour tous les âges, la CMCAS Valence organise des activités culturelles, sportives et de loisirs.

+ de 1080

tickets de cinémas locaux vendus 471

bénéficiaires ont participé à 16 activités culturelles et de loisirs 108

personnes ont participé à la journée au parc Spirou









64 éficiaires sor

bénéficiaires sont inscrits dans une section sportive et culturelles



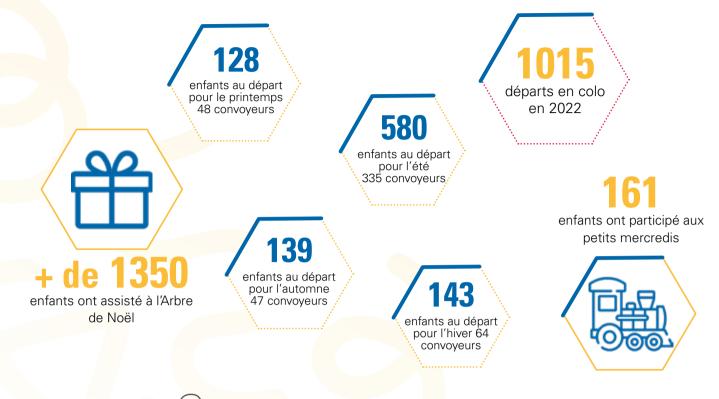
103

personnes ont participé au week-end à Super-Besse



95
personnes ont participé au week-end Futuroscope

LES PETITS BÉNÉFICIAIRES



COMMISSION JEUNESSE

Retour sur l'arbre de Noël

Près de 2 700 personnes, jeunes et moins jeunes, se sont rassemblées dans les Ateliers Magiques de Dani Lary pour partager une journée féerique remplie de joie et de bonheur.

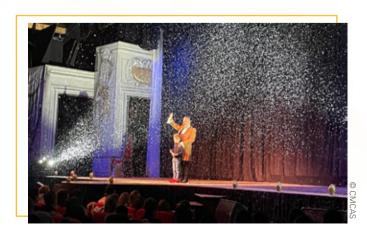
Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux d'entre vous qui ont manifesté un grand enthousiasme en s'inscrivant au spectacle et en commandant des jouets. Votre engouement a été si important qu'une troisième séance a dû être ajoutée à la journée pour répondre à la demande!

Nous souhaitons exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont participé activement à cette journée, contribuant ainsi à son succès sans précédent. Vos administrateurs sont également reconnaissants pour vos félicitations et encouragements. Votre soutien nous motive à continuer à proposer d'autres types d'activités qui correspondent davantage à vos attentes.

Nous voulons également adresser nos remerciements à l'ensemble du personnel de la CMCAS, ainsi qu'à

la Commission jeunesse de la CMCAS, qui, sous la direction de Brigitte Allegri, sa Présidente, ont travaillé avec dévouement jusqu'aux derniers instants pour concevoir et réaliser cet arbre de Noël... magique!

Nous sommes encouragés par vos félicitations et vos encouragements, et cela renforce notre volonté de continuer à vous proposer d'autres activités qui répondent clairement à vos attentes!



SANTÉ & SOLIDARITÉ

FONDS D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE NATIONAL



jeunes ont bénéficié de l'Aide à l'Autonomie des Jeunes (AAJ)



étudiants ont bénéficié de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)



familles ont bénéficié de l'Aide Familiale à la Petite Enfance (AFPE)



aide au situation de rupture (ASIR)



séniors ont bénéficié de l'aide Secours Hébergement Temporaire (SHT)



familles ont bénéficié de l'aide au soutien scolaire tous prestataires



familles ont bénéficié de l'Aide au séjour neige



séniors ont bénéficié d'un Plan d'Aides Personnalisées (PAP)



bénéficiaires ont eu l'Aide au Convoyage des séjours Adultes à dimension Santé (ACA)



séniors ont bénéficié d'une aide Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH)



26 séniors ont bénéficié d'une aide pour la téléassistance



personnes ont bénéficié de l'Aide à la Qualité de Vie (AQV) de l'Habitat



bénéficiaires en situation de handicap ont été aidés à la vie domestique (AVD)



séniors ont bénéficié d'une aide pour l'Amélioration de son Habitat (AH)



personnes ont été aidées sur un reste à charge dans le cadre des aides handicap

FONDS DE LA CMCAS



bénéficiaires ont perçu une aide Amélioration Habitat Sénior



bénéficiaire a perçu une aide à la qualité de vie Allergie pour chacun de ses enfants



dons Centenaires



bénéficiaires ont obtenu un prêt



bénéficiaires ont perçu une aide liée à l'incontinence



bénéficiaires ont commandé 671 chèques CESU



bénéficiaires aidés dans le cadre d'une aide solidarité / aide à vivre

LE PATRIMOINE DE LA CMCAS

La CMCAS de Valence dispose d'un patrimoine local important, permettant aux bénéficiaires de profiter de loisirs près de chez eux. La variété de ces installations procure un large choix d'activité à l'ensemble des bénéficiaires (sport, détente, activités culturelles et sociales), mais nécessite en contrepartie une attention particulière de la Commission Patrimoine pour son maintien en état de propreté et sécurité acceptable.

Le patrimoine étant un des plus gros postes de dépense de la CMCAS Valence, plus d'un million et demi d'euros dépensés au cours des dix dernières années, l'année 2022 aura été l'année des états des lieux du patrimoine de la CMCAS. En effet, un état des lieux s'imposait afin de repartir sur de bonnes bases et afin d'établir un programme de réhabilitation, le tout en fonction de nos moyens. Voici les principaux axes de travaux de la commission patrimoine :

Chalet des Combeaux.

Ce chalet est situé à proximité du barrage hydraulique de Bourg Les Valences et permet l'accueil de nos bénéficiaires sur son parc pique-nique, son terrain de pétanque et sa salle de réception.

Ce site était malheureusement fermé aux bénéficiaires depuis 2019 en raison d'actes de vandalisme ayant entrainé d'importantes dégradation.

Dans le cadre de sa réhabilitation, vous trouverez ci-joint les travaux nécessaires à réaliser, validés par la Commission Patrimoine et le Conseil d'Administration de la CMCAS de Valence :

- · Réparation du faitage
- Réparation de l'éclairage du terrain de pétanque réalisé le 15/5 (montant prévu : 1150€)
- Rénovation menuiseries, huisseries et mobilier d'intérieur (montant prévu : 15000€ dont vétusté de 8000€)
- Remise en peinture du local (montant prévu : 2000€)

Afin de poursuivre son utilisation, le renouvellement de la convention a été demandé à la CNR, propriétaire des installations.

Une fois réhabilitée, ce site permettra à nouveau aux bénéficiaires d'organiser des réceptions, des concours de pétanque et des activités sociales (Coloriss).



Étang de Saint Bonnet.

L'étang de Saint Bonnet de Valclérieux vous propose des activités de pêches de poissons en eau douce avec la section pêche des ASGE, qui comprend une centaine d'adhérents.

Un projet d'aménagement et sécurisation des berges de l'étang été analysé et validé par la Commission Patrimoine (montant prévu : 2500€) et devrait aboutir en 2023

SLVie Châteauneuf du Rhône

La SLV de Châteauneuf du Rhône dispose d'une salle de réception pouvant accueillir 120 personnes, entourée d'un espace vert clôturé et d'un terrain de pétanque éclairés.

Les actions réalisées par la Commission Patrimoine en 2022 sont :

- Analyse de demande de nettoyage de la salle de réception des Riailles
- Demande de renouvellement de la convention CNR/CMCAS pour utilisation de la salle de réception des Riailles et du terrain de Ball Trap

Domaine des Roches.

Le Domaine des Roches à Savasse ouvert à l'ensemble des bénéficiaires s'étend sur 7ha. Il comprend une base nautique, des cours de tennis, un parc ombragé, un terrain de pétanque et des salles de réceptions ou d'activités. Ces infrastructures permettent d'accueillir des réunions et des activités sociales, culturelles et sportives, ou des festivités familiales.

Un état des lieux a été fait mettant en exergue une dégradation très avancée du château, obligeant la CMCAS Valence à en réduire drastiquement l'accès, concernant les petites roches, la toiture a été en partie refaite permettant d'avoir une salle d'activité convenable, sur la partie non refaite des fuites sont répertoriées et à suivre. Sur la partie extérieure il a été constaté le vieillissement du parc arboré, le stade de foot laissé à l'abandon, cependant une grande partie est bien entretenue, que ce soit les cours de tennis, les terrains de pétanque, le parc à proximité immédiate du château, ainsi que l'accès au Rhône.



CMCAS

Les extérieurs sont régulièrement utilisés par différentes sections du club omnisport, sections culturelles ou par des bénéficiaires.

Afin de sécuriser le parc une convention est renouvelée avec l'école d'élagage de Châteauneuf-du-Rhone et un test est réalisé avec l'école paysagiste d'Ancone.

L'arrêté préfectoral concernant les restrictions sur l'utilisation de l'eau empêche l'ouverture de la piscine. De plus divers problèmes techniques ainsi que le non-respect des normes nous font réfléchir sur les investissements à venir concernant cette installation.

La Commission Patrimoine dans le cadre du maintien des installations a travaillé sur les points suivants :

- Réflexion sur la fermeture de la salle Voutée et du château par mesure de sécurité.
- Renouvellement de convention avec l'école forestière de Châteauneuf du Rhône et élaboration de convention avec l'école paysagiste d'Ancône pour l'entretien du parc.
- Etat des lieux et bilan comptable du Domaine des Roches, recherche de partenaire pour proposer à l'assemblée générale de la CMCAS Valence une collaboration afin de rénover le château car nous n'en avons pas les moyens tout seul.

Maison d'Elliot.

Le partenariat envisagé avec l'association « la Maison d'Elliot » est une conséquence directe de l'état des lieux du Domaine des Roches. En effet, depuis plusieurs années la CMCAS n'arrivent plus à soutenir la charge financière de l'entretien de ce patrimoine bâti. Il est réalisé uniquement des travaux d'urgence, laissant s'aggraver les désordres. De sorte qu'aujourd'hui le château est fermé au public avec l'instauration d'un périmètre de sécurité en pied des façades.

La CMCAS souhaite conserver la propriété du lieu et s'interroge sur le devenir du château. Dans ce cadre, le secrétaire général de la CMCAS Valence a contacté par Mme Déborah Desmettre qui cherche à développer un centre d'accueil et de loisir pour les personnes autistes.

Pour l'instant nous sommes sur la prospection de partenaires financier et sur la phase d'avant-projet afin de faire évaluer les travaux.

Un des objectifs de la CMCAS est de garder des espaces afin de pérenniser l'accueil des sections culturelles et sportives, et des bénéficiaires de la CMCAS.

Enfin, ce projet solidaire s'inscrit donc totalement dans les valeurs de la CMCAS. Une rencontre et visite du DDR aura eu lieu au mois de février 2023 entre les porteurs du projet, la représentante de la fondation du patrimoine Drôme et le service UDAP Drôme pour s'en assurer et nous orienter dans les démarches à réaliser.

Affaire à suivre...

LES CLUBS SPORTIFS

LE SPORT POUR TOUS!

En 2022, la CMCAS Valence a mis l'accent sur le développement du sport. Un budget de 121 000 € (58 000 € + 63 000 €), soit 21 % du budget total, a été alloué aux clubs omnisports et à l'aide sportive et culturelle. Cette allocation représentait une augmentation de 25 % par rapport à 2019.

Malgré une diminution du nombre d'adhérents aux clubs omnisports, nous avons réussi à maintenir une participation moyenne par adhérent très satisfaisante. Les aides sportives et culturelles ont permis de faciliter l'accès au sport, à des bénéficiaires élargissant ainsi notre impact : en 2022, le nombre de bénéficiaires aidés a augmenté de 48 % par rapport à 2019.





EN 2022, ONT EU LIEU...



6 conseils d'administration

4 bureaux du CA

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 JANVIER 2022							
DÉLÉGATION CGT	DÉLÉGATION CFE ÉNERGIES	DÉLÉGATION CFDT	DÉLÉGATION FO				
BELAN Romain	ALLEGRI Brigitte	CLAUDEL Pascal	ALLIBERT Maxime				
CAMPORESI René	CARINENA Salvador - Président	FRUIT Carole	VERA Frédéric				
CHAMBON Gregory	LE COZ Danièle	GALLION Philippe					
ICHÉ Christophe	LE MAISTRE Pascal	LAGIER Nadine					
LAMBERTON Sébastien	PAULEAU Jean-Loup						
VIGNE Evelyne	REVERCHON Claude						
CHAMPION Emilie	TUFFRAUD Philippe						
TACHDJIAN Vahé							
TIROLLOIS Pierre							

LE MOT DU TRÉSORIER

© CMCAS

Une nouvelle mandature s'est mise en place en 2022. Malgré une mise en route quelque peu difficile et retardée, les administrateurs CFE Energies, CFDT et FO ont pris leurs marques et ont commencé à mettre en œuvre les revendications qu'ils portaient lors de leurs campagnes électorales.

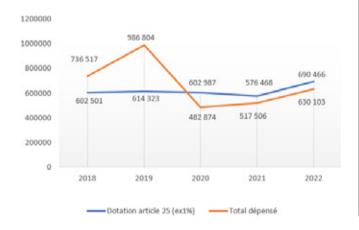
Le fait marquant de cette année 2022 fût la naissance d'une nouvelle aide ; la participation financière aux licences sportives et culturelles a connu un énorme succès : plus de 1700 bénéficiaires ont montré leur intérêt à cette aide.

L'arbre de Noël centralisé du 3 décembre 2022 a également eu un franc succès avec près de 2 900 participants. Les bénéficiaires ont également apprécié les cadeaux distribués aux enfants de 1 à 11 ans.

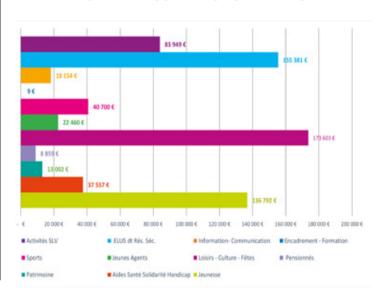
Tous ces signes nous encouragent à poursuivre nos actions dans l'objectif de répondre aux attentes du plus grand nombre de bénéficiaires et de re-sensibiliser celles et ceux qui se sentaient exclus de leurs Activités Sociales.

Pascal Le Maistre, Trésorier Général de la CMCAS Valence

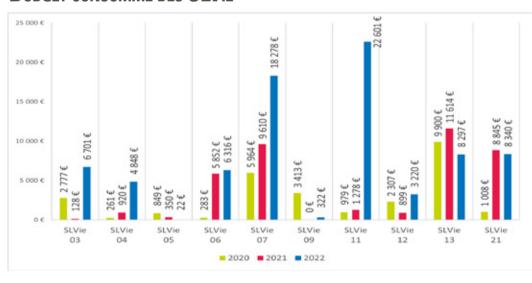
Utilisation du budget par rapport à la contribution financière pour les activités sociales de la **CMCAS**



RÉPARTITION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE



BUDGET CONSOMMÉ DES SLVIE



ET 2023?

Le chèque vacances a été mis en place cette année pour permettre à chacun de partir en vacances et en profiter librement avec sa famille et ses amis. La CMCAS Valence a participé en attribuant des montants de 70 à 130 euros en fonction du coefficient social. Un total de 541 demandes a été honoré, représentant un montant de 162 300 euros (valeur faciale des chèques : 541 x 300).

La dépense totale pour les chèques vacances s'est élevée à 164 498 euros. Les bénéficiaires ont contribué pour un total de 109 990 euros. Le reste à charge pour la CMCAS, ou budget consommé, s'élève à 54 508 euros. Ce montant inclut une commission de 1 623 euros de l'ANCV, des frais d'adhésion au service de 515 euros et des frais de livraison de 60 euros.

L'accessibilité de nos Activités Sociales à tous est une priorité pour nous. Même si certaines sections sont parfois éloignées des lieux de résidence des bénéficiaires, en partageant sur nos canaux de communication, nous permettons à ces derniers de participer de manière ponctuelle aux différentes activités proposées, notamment à travers les stages, constituant ainsi un premier pas vers une fidélisation.

Pour ceux qui ne peuvent pas ou ne sont pas intéressés, après le véritable succès de l'année 2022, nous reconduirons l'aide sportive et culturelle en 2023. Cela leur permettra de participer à des activités selon leurs préférences.

En somme, vous pouvez constater que la CMCAS Valence démontre son engagement en faveur de la pratique sportive, que ce soit au sein des sections du club omnisport ou des associations locales.



24 rue Louis Armstrong 2600 Valence

04 75 78 15 00 cmcas-395.accueilbeneficiaires@asmeg.org

valence.cmcas.com

